



# Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

**9386<sup>e</sup>** séance

Mercredi 26 juillet 2023, à 11 h 35

New York

*Provisoire*

<i>Présidente :</i>	Dame Barbara Woodward	(Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
<i>Membres :</i>	Albanie	M. Spasse
	Brésil	M. França Danese
	Chine	M. Geng Shuang
	Émirats arabes unis	M. Abushahab
	Équateur	M <sup>me</sup> Sánchez Izquierdo
	États-Unis d'Amérique	M <sup>me</sup> Thomas-Greenfield
	Fédération de Russie	M. Grudinskiy
	France	M. de Rivière
	Gabon	M <sup>me</sup> Ngyema Ndong
	Ghana	M <sup>me</sup> Oppong-Ntiri
	Japon	M <sup>me</sup> Shino
	Malte	M. Camilleri
	Mozambique	M. Fernandes
	Suisse	M. Hauri

## Ordre du jour

Maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 11 h 35.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **Maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine**

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de l'Ukraine à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Khaled Khiari, Sous-Secrétaire général pour le Moyen-Orient, l'Asie et le Pacifique au Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et au Département des opérations de paix, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Khiari.

**M. Khiari** (*parle en anglais*) : Alors que nous nous retrouvons dans cette salle pour la troisième fois en 10 jours afin de discuter de la crise en Ukraine, nous continuons d'être témoins des destructions et des souffrances généralisées causées par la guerre. Cette semaine, la ville portuaire d'Odesa a été la cible de vagues dévastatrices de frappes aériennes. Dimanche, une attaque de missiles russes a endommagé la cathédrale de la Transfiguration, protégée par l'UNESCO, ainsi que d'autres bâtiments historiques du centre historique d'Odesa, qui est classé au patrimoine mondial. Lors de cette attaque choquante, une personne aurait été tuée et plusieurs autres blessées, parmi lesquelles des enfants. L'attaque a également occasionné des dommages considérables à un lieu de culte qui revêt une grande importance religieuse et culturelle pour l'Ukraine et le reste du monde. Des sites tels que la cathédrale de la Transfiguration sont protégés par la Convention du patrimoine mondial. Toute attaque dirigée contre ceux-ci constitue une violation de la Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé. L'attaque de dimanche a fait suite à plusieurs nuits successives de frappes meurtrières menées par la Russie au moyen de missiles et de drones contre Odesa et d'autres villes du sud de l'Ukraine, notamment Mykolaïv et Chornomorsk, qui ont provoqué la mort d'au moins trois personnes et entraîné des dizaines de blessés. Je me fais l'écho de la vive condamnation de ces attaques par le Secrétaire général.

Malheureusement, l'attaque de dimanche n'est pas la première à prendre pour cible la culture et le patrimoine

ukrainiens. En effet, depuis le 24 février 2022, l'UNESCO a recensé 274 sites culturels endommagés en Ukraine, dont 117 sites religieux. Comme le Secrétaire général l'a déclaré ce week-end, nous sommes préoccupés par la menace croissante que cette guerre fait peser sur la culture et le patrimoine ukrainiens, et nous exhortons la Fédération de Russie à cesser immédiatement ses attaques contre les biens culturels protégés par des instruments normatifs internationaux largement ratifiés.

Ainsi que l'ont souligné la Secrétaire générale adjointe DiCarlo et le Secrétaire général adjoint Grifiths devant le Conseil de sécurité vendredi dernier (voir S/PV.9382), les attaques contre les installations portuaires ukrainiennes de la mer Noire risquent d'avoir des répercussions considérables sur la sécurité alimentaire mondiale, en particulier dans les pays en développement. Nous recevons aujourd'hui des informations inquiétantes faisant état de nouvelles frappes russes contre des infrastructures portuaires, notamment des installations de stockage de céréales dans les ports de Reni et d'Izmail sur le Danube, une voie d'acheminement essentielle pour les céréales ukrainiennes, non loin des frontières de l'Ukraine avec la République de Moldova et la Roumanie. Le fait de prendre délibérément pour cible les infrastructures qui facilitent l'exportation de denrées alimentaires vers le reste du monde pourrait mettre en danger la vie de millions de personnes qui ont besoin d'avoir accès à des denrées alimentaires d'un prix abordable. À l'instar de toutes les attaques contre les civils et les infrastructures civiles, ces attaques, qui visent les installations d'exportation de céréales de l'Ukraine, sont inadmissibles et doivent cesser immédiatement. Je me dois de souligner que les attaques contre les civils et les infrastructures civiles peuvent constituer une violation du droit international humanitaire. La semaine dernière, le Secrétaire général a déclaré qu'il ne relâcherait pas ses efforts pour faire en sorte que les denrées alimentaires et les engrais ukrainiens et russes soient disponibles sur les marchés internationaux, dans le cadre de l'action qu'il continue de mener pour lutter contre la faim dans le monde et garantir la stabilité des prix des denrées alimentaires pour les consommateurs du monde entier.

Le plan de réponse humanitaire 2023 est financé à hauteur de 29%. Nous sommes reconnaissants aux donateurs de veiller à ce que la communauté humanitaire en Ukraine puisse continuer à appuyer les Ukrainiens dont la vie a été si brutalement bouleversée par cette guerre. Mais nous avons désespérément besoin de financements supplémentaires pour aider toutes les personnes dans le besoin. Au cours du premier semestre de 2023, quelque 7,3 millions de

personnes ont reçu une aide humanitaire en Ukraine. L'ONU et ses partenaires humanitaires demeurent déterminés à fournir une aide humanitaire vitale aux personnes touchées par la guerre, ainsi qu'à préserver leur vie et leur dignité.

Au lendemain du retrait de la Russie de l'Initiative de la mer Noire, ces dernières attaques marquent un tournant tragique pour les Ukrainiens et pour le monde. Les villes portuaires qui permettent l'exportation de céréales, comme Odesa, Reni et Izmail, sont une planche de salut pour nombre de personnes. Aujourd'hui, elles sont les dernières victimes de cette guerre insensée et cruelle. Tant que la guerre se poursuivra, les civils continueront de souffrir. Les Ukrainiens ont suffisamment souffert. Le monde a suffisamment souffert. Je me fais l'écho de l'appel lancé par le Secrétaire général en faveur d'une paix juste et durable, conformément à la Charte des Nations Unies, au droit international et aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Khiari de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

**M. Spasse** (Albanie) (*parle en anglais*) : Dans une guerre qui a perdu son cap, dans le cadre d'une politique qui n'a pas de sens et comme résultat terrible d'un jugement incohérent depuis le début, la Russie prend tout pour cible : des innocents, y compris des enfants ; des zones résidentielles ; des infrastructures civiles ; et le patrimoine culturel. Tout cela constitue des crimes de guerre. Par sa récente décision de mettre fin à l'Initiative de la mer Noire, la Russie perturbe à nouveau la chaîne d'approvisionnement alimentaire. Comme si cela ne suffisait pas, elle prend intentionnellement pour cible les ports et les installations de stockage de céréales.

L'intention de la Russie de s'en prendre à l'identité nationale ukrainienne, ainsi qu'à l'histoire, l'architecture, la langue et la culture de l'Ukraine n'a jamais été un secret. Elle s'inscrit dans le droit fil de la politique du Kremlin, selon laquelle l'Ukraine n'est pas une nation et n'a pas le droit d'exister. Au 20 juillet de cette année, l'UNESCO a recensé des dégâts causés à 116 sites religieux, 27 musées, 95 bâtiments d'intérêt historique et artistique, 19 monuments, 12 bibliothèques et un bâtiment de conservation des archives.

La semaine dernière, des missiles russes ont détruit la cathédrale de la Transfiguration d'Odesa, construite en 1794. Ce n'était pas la première fois que cette cathédrale subissait une attaque odieuse. Le Kremlin l'avait déjà attaquée sous Staline, en 1936. Quatre-vingt-sept

ans plus tard, des drones iraniens acquis illégalement et utilisés par l'armée russe l'ont frappée avec la même intention : la détruire. La cathédrale est l'un des nombreux sites historiques du centre d'Odesa, inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Je me demande quelles explications la Russie va-t-elle trouver, elle qui ne perd jamais une occasion de prétendre qu'elle n'attaque jamais de cibles non militaires.

Les attaques intenses contre Odesa commises par la Russie à l'aide de drones et de missiles visaient à endommager les infrastructures portuaires, notamment le terminal céréalier et pétrolier de cette ville. Les bombardements ont gravement endommagé les installations d'exportation et détruit au moins 60 000 tonnes de céréales.

D'abord, la Russie s'est retirée de l'Initiative de la mer Noire, jouant avec l'angoisse de millions de personnes qui ne sont pas sûres qu'elles auront accès à des denrées alimentaires dans les jours et les semaines à venir ; maintenant, elle veut détruire les ports, les installations d'exportation et même les silos remplis de céréales. En bloquant et en bombardant les ports maritimes ukrainiens et en faisant obstacle à la liberté de navigation en mer Noire, la Russie n'empêche pas seulement l'Ukraine d'exporter ses céréales et ses produits agricoles ; elle condamne des millions de personnes à l'insécurité alimentaire dans de nombreuses régions du monde, principalement dans les pays en développement du monde du Sud, et tente à nouveau d'utiliser la nourriture comme arme.

Nous pensons qu'il est temps que le Conseil agisse pour régler ce problème. Les attaques contre les infrastructures civiles et critiques, y compris les infrastructures liées à l'exportation de céréales, doivent cesser. Nous demandons également à la Russie d'agir et de lever les obstacles qu'elle oppose aux exportations de céréales par la mer Noire.

N'oublions pas que les attaques délibérées contre les infrastructures critiques constituent des crimes de guerre. Les auteurs de ces actes doivent en répondre. La poursuite de cette politique destructrice délibérée ne fait que renforcer la nécessité de continuer à aider l'Ukraine, militairement, politiquement et économiquement, à se défendre, jusqu'à ce que soient réunies les conditions propices à la paix, une paix pleinement conforme à la Charte des Nations Unies et respectant la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

**M<sup>me</sup> Thomas-Greenfield** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général pour le Moyen-Orient, l'Asie et le Pacifique, M. Khiari, de son exposé, qui donne à réfléchir.

Ce matin, la Russie a fait perdre son temps au Conseil avec un autre simulacre de séance (voir S/PV.9385), et celle-ci était cruellement paradoxale puisque, pas plus tard que cette semaine, les forces russes ont détruit la cathédrale historique de la Transfiguration à Odesa, avec un missile russe téléguidé.

Selon l'UNESCO, quelque 270 sites culturels ont été endommagés depuis que le Président Poutine a lancé son invasion à grande échelle de l'Ukraine. La perte du patrimoine culturel ukrainien est stupéfiante et vraiment révoltante. L'attaque contre la cathédrale historique de la Transfiguration n'était qu'une des nombreuses attaques menées par la Russie dans la région d'Odesa cette semaine. La campagne de violence du Kremlin est implacable, et la population ukrainienne en paie le prix fort. Après la frappe russe du 19 juillet, la municipalité d'Odesa a annoncé qu'une personne était morte et que huit avaient été blessées, et samedi dernier, les attaques russes contre Odesa ont tué une personne et en ont blessé 22. Je suis de tout cœur avec les proches des personnes tuées ou blessées, avec les communautés qui sont touchées par les missiles et les drones russes et avec les enfants qui endurent tant de souffrances et de violences inutiles.

Nous savons tous que les attaques de la Russie ont des conséquences mondiales. Il s'agit d'attaques contre l'offre mondiale de produits alimentaires et contre toutes les personnes qui sont confrontées à la faim, à la malnutrition et à la famine, en particulier dans les régions du monde qui peuvent le moins se permettre de s'exposer à ce problème. La semaine dernière, l'armée russe a bombardé Odesa et d'autres villes portuaires. Une attaque a détruit 60 000 tonnes de céréales, ce qui, selon le Programme alimentaire mondial (PAM), suffit à nourrir plus de 270 000 personnes pendant un an. Et les 23 et 24 juillet derniers, la Russie a frappé des ports ukrainiens sur le Danube, détruisant les infrastructures de stockage des céréales du port de Reni, situé juste en face de la Roumanie. Les attaques russes contre Chornomorsk, un port par lequel transitent près de 70 % des exportations de blé ukrainien vers les pays en développement, ont causé des dégâts, et, selon les experts, au moins une année sera nécessaire pour les réparer.

La Russie est fermement décidée à empêcher les céréales ukrainiennes d'atteindre les marchés mondiaux, raison pour laquelle elle a unilatéralement suspendu sa participation à l'Initiative de la mer Noire. Même si la Russie n'a jamais pleinement mis en œuvre l'Initiative, cet arrangement permettait de fournir des denrées alimentaires aux personnes dans le besoin. Et comme l'a dit le Secrétaire général, cet accord a été une lueur d'espoir.

Nous encourageons ce dernier à poursuivre ses efforts pour parvenir à une reprise de l'Initiative.

Cette initiative, négociée par l'ONU et la Türkiye, a permis de faire baisser le prix des denrées alimentaires pour tous. Elle a joué un rôle crucial dans l'action humanitaire menée par le Programme alimentaire mondial en Afghanistan, en Somalie et au Yémen. En outre, l'Initiative de la mer Noire a profité dans une très large mesure aux pays en développement. Comme l'a dit M. Khiari, elle a été une véritable planche de salut pour de nombreuses personnes.

La Russie vous dira le contraire. Elle affirmera que seuls les pays occidentaux ont bénéficié de cet accord. Mais les faits ne jouent pas en faveur de la Russie, et les Russes le savent. C'est pourquoi ils ont choisi de ne pas prendre la parole au Conseil aujourd'hui, énième caprice faute d'avoir obtenu ce qu'ils voulaient.

Selon l'ONU, près des deux tiers du blé exporté dans le cadre de cet accord ont été destinés aux pays en développement. Les prix alimentaires mondiaux ont atteint des sommets presque inégalés après l'invasion massive de l'Ukraine par la Russie. Ils ont de nouveau augmenté après que la Russie a suspendu sa participation à l'Initiative de la mer Noire. Et lundi dernier, les prix du blé ont continué de grimper à la suite du barrage de missiles de la Russie contre Odesa.

Le monde paie le prix des attaques barbares de la Russie, alors évitons de faire croire que les torts sont partagés. Un seul pays, je dis bien un seul, instrumentalise la nourriture à des fins belliqueuses. Un seul pays utilise cyniquement ses céréales comme moyen de pression pour gagner le soutien d'autres pays, et un seul pays est responsable de la suspension de l'Initiative de la mer Noire.

Nous devons tous exhorter la Russie à cesser ses attaques contre la sécurité alimentaire mondiale et à étendre, élargir et mettre pleinement en œuvre l'Initiative de la mer Noire. En outre, nous devons continuer à demander des comptes à la Russie pour sa guerre illégale et non provoquée contre l'Ukraine.

Le Conseil de sécurité ne peut rester silencieux. Il est temps d'agir. C'est urgent pour la paix et la sécurité internationales. Le peuple ukrainien a besoin de paix. Le monde a besoin de paix. Il est plus que temps pour le Président Poutine de faire taire ses armes, de retirer ses forces armées et de mettre fin à son agression barbare.

**M<sup>me</sup> Sánchez Izquierdo** (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Khaled Khiari de son exposé.

Nous déplorons une fois de plus qu'après avoir suspendu sa participation à l'Initiative de la mer Noire, la Fédération de Russie ait décidé d'accompagner cette décision d'attaques continues contre des villes et des installations portuaires. Nous venons de tenir une séance du Conseil, organisée à la demande de la Russie, sur des questions relatives à la religion (voir S/PV.9385).

Je me dois d'ajouter aujourd'hui, comme nous l'avons déjà dit aux membres du Conseil en janvier et en mai (voir S/PV.9243 et S/PV.9321, respectivement), que nous sommes alarmés par le fait que l'agression militaire contre l'Ukraine a entraîné la destruction de centaines de sites religieux, des faits pour la plupart confirmés par l'UNESCO dans le cadre de son évaluation préliminaire des dommages causés aux sites culturels. À cet égard, il convient de rappeler le Protocole additionnel aux Conventions de Genève relatif à la protection des personnes civiles en temps de guerre, dont l'article 53 interdit tout acte d'hostilité dirigé contre les lieux de culte qui constituent le patrimoine culturel ou spirituel des peuples.

C'est pourquoi nous condamnons les frappes aériennes sur Odesa qui ont entraîné la destruction de la cathédrale orthodoxe historique de la Transfiguration, et rappelons qu'aucun de ces actes ne saurait rester impuni et ne pas donner lieu à des réparations. Nous condamnons en outre les attaques persistantes contre toutes les infrastructures civiles critiques, ainsi que les menaces d'attaque contre des navires civils. Nous appelons à la cessation des attaques contre les infrastructures de production et d'exportation, ainsi que contre les routes principales ou de substitution pour le commerce des céréales, d'abord parce qu'aucune disposition de la Charte des Nations Unies ne donne à un pays le droit d'envahir ou d'attaquer son voisin, et ensuite parce que de tels agissements continueront à aggraver l'insécurité alimentaire dans le monde.

Enfin, nous appelons le Conseil à insister pour que la Fédération de Russie retire ses forces d'occupation et mette fin à cette agression sans plus tarder.

**M. de Rivière** (France) : Je remercie M. Khiari pour sa présentation.

Depuis plus d'une semaine, la Russie fait pleuvoir des missiles et des drones sur la région d'Odesa. Ces frappes meurtrières n'ont qu'un seul objectif : punir l'Ukraine. La punir pour sa résistance à l'agression russe, qui a permis à Odesa de rester une cité libre.

Depuis qu'elle a mis fin à l'Initiative de la mer Noire, la Russie s'en prend aux infrastructures portuaires d'Odesa et de Mykolaiv. Elle pilonne les silos à céréales, les hangars

et les terminaux céréaliers. Alors que plus de 700 millions de personnes souffrent de la faim dans le monde, la Russie aurait déjà détruit plus de 60 000 tonnes de céréales.

À nouveau, elle utilise le chantage comme tactique, et la faim comme arme. Elle bloque sciemment les exportations depuis les ports ukrainiens afin de provoquer une hausse des prix agricoles pour gonfler le bénéfice de ses propres exportations. La Russie ajoute donc au cynisme l'irresponsabilité, car ce sont, à la fin, les pays les plus vulnérables qui pâtissent de ces agissements. La France, elle, continuera d'apporter son aide aux populations affectées par ce chantage alimentaire, via ses livraisons de céréales et d'engrais et via les corridors de solidarité de l'Union européenne.

En visant le centre historique d'Odesa, classé en janvier au patrimoine mondial de l'UNESCO, la Russie cherche aussi à détruire le patrimoine et la culture ukrainienne. Cette inscription oblige la Russie à protéger la valeur exceptionnelle de la ville, tant pour l'Ukraine que pour l'humanité. Frapper à la fois des infrastructures civiles et des biens protégés revient donc à commettre un double crime de guerre. En endommageant la cathédrale de la Transfiguration, la première et la plus importante église orthodoxe d'Odesa, la Russie révèle son impuissance. Mais elle ne parviendra pas à briser l'Ukraine en s'attaquant à sa culture et en détruisant son héritage, bien au contraire.

La Russie doit donc cesser cette fuite en avant. La France continuera de soutenir, avec l'UNESCO, la préservation et la reconstruction de ce patrimoine ukrainien, qui est aussi le patrimoine universel de l'humanité. Pour qu'aucun crime ne reste impuni, notre pays continuera d'apporter son soutien à la justice ukrainienne et à la justice pénale internationale.

L'agression russe contre l'Ukraine emporte des répercussions catastrophiques pour le monde entier. Mais elle est aussi une impasse pour la Russie. Car elle est en train d'échouer, et notre soutien à l'Ukraine ne faiblira pas.

**M. Geng Shuang** (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Khiari de son exposé.

Depuis un certain temps déjà, la situation sur le terrain en Ukraine ne cesse de s'aggraver, les accrochages et les affrontements se faisant de plus en plus fréquents, les victimes civiles se multipliant et les dommages causés aux infrastructures civiles critiques étant de plus en plus importants. Il n'y a pas de fin en vue à cette guerre, ce qui inquiète profondément la Chine. Je voudrais faire trois observations.

Premièrement, la priorité immédiate est de réduire les souffrances des civils et de prévenir une escalade de la situation. La Chine appelle les deux parties au conflit à faire preuve de calme et de retenue, à renoncer à la logique de la confrontation militaire et à empêcher que la guerre ne devienne incontrôlable et ne dépasse le point de non-retour.

Les parties au conflit doivent respecter scrupuleusement le droit international humanitaire et les conventions internationales pertinentes et s'abstenir d'attaquer les civils, les infrastructures civiles et les sites du patrimoine culturel et d'utiliser et de transférer de manière irresponsable des armes à sous-munitions. Il est particulièrement important de s'abstenir de toute action susceptible de mettre en danger la centrale nucléaire de Zaporizhzhia. Tout doit être mis en œuvre pour prévenir des catastrophes nucléaires.

Deuxièmement, atténuer la crise alimentaire et contenir les retombées de la guerre sont des impératifs qui nous concernent tous. L'Initiative de la mer Noire et le mémorandum d'accord sur la promotion des produits alimentaires et engrais russes sur les marchés mondiaux sont importants pour stabiliser les prix alimentaires mondiaux, préserver la sécurité alimentaire dans le monde et, surtout, améliorer l'approvisionnement en denrées alimentaires des pays les plus vulnérables. Pour l'instant, il est encore possible de donner un nouveau souffle à ces deux accords. La communauté internationale doit être animée d'un sentiment d'urgence et encourager les parties concernées à accélérer le dialogue et la concertation, à s'efforcer de trouver des compromis et à répondre à leurs préoccupations mutuelles afin que les exportations de denrées alimentaires et d'engrais des deux pays puissent reprendre. La Chine soutient les efforts constants du Secrétaire général dans ce sens.

Troisièmement, la solution consiste fondamentalement à encourager les pourparlers de paix en vue d'un règlement politique. Si difficile que soit la situation, la porte des négociations diplomatiques ne doit jamais être fermée. Les efforts déployés pour que cessent les hostilités ne doivent pas s'arrêter. Il est impératif d'encourager et d'aider les parties à intensifier leurs échanges et à rechercher des solutions qui tiennent compte des préoccupations de chacune et des réalités régionales. La communauté internationale doit accompagner les initiatives diplomatiques pertinentes, créer un climat propice à des pourparlers de paix, aider les parties à trouver un terrain d'entente et contribuer à réunir les conditions d'un règlement politique de la question ukrainienne.

S'agissant de l'Ukraine, la Chine a toujours insisté pour que la souveraineté et l'intégrité territoriale de

tous les pays soient protégées, que les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies soient respectés, que les préoccupations légitimes de tous les pays en matière de sécurité soient prises en compte et que tous les efforts propices à un règlement pacifique de la crise soient appuyés. Nous sommes prêts à continuer d'œuvrer avec le reste de la communauté internationale à un règlement politique de la crise ukrainienne.

**M<sup>me</sup> Ngyema Ndong** (Gabon) : Je remercie le Sous-Secrétaire général, M. Khiari, pour son exposé.

Depuis le déclenchement de la guerre, les infrastructures civiles sont régulièrement la cible d'attaques causant des dommages importants et parfois irréversibles, ainsi que de nombreuses pertes en vies humaines et d'innombrables blessés parmi les populations civiles. Les événements de ces dernières semaines confirment cette tendance et donnent la preuve d'une intensification de la violence contre les civils. Les stratégies utilisées par les parties au conflit, visant des lieux de vie dans le but de déstabiliser l'adversaire, sont autant d'actions contre la paix et la sécurité internationales qui méritent d'être fermement condamnées.

La trajectoire que prend ce conflit accroît nos inquiétudes. Malgré les appels à la désescalade, les violences persistent, et les attaques et les représailles se suivent sans interruption. Nous appelons les parties à respecter leurs obligations en vertu du droit international humanitaire et à ne pas cibler les infrastructures critiques et les populations civiles. Le bilan déjà trop lourd devrait interpellé les belligérants, afin qu'ils investissent dans une solution diplomatique et politique.

Alors que la situation alimentaire est menacée d'être privée d'un tiers des céréales mondiales, les bombardements sur le port d'Odesa sont de nature à endommager les structures existantes qui servent au transport des céréales, et font craindre une réelle crise alimentaire dans plusieurs pays du monde. Dans cette optique, le Gabon réitère son appel au Secrétaire général à continuer d'user de ses bons offices pour promouvoir l'ouverture de pourparlers entre toutes les parties. Le Conseil de sécurité doit, pour sa part, soutenir et coordonner les différentes initiatives diplomatiques pour favoriser un règlement négocié.

Même si les perspectives de paix semblent lointaines et que le bruissement des canons persiste, nous gardons l'espoir que le dialogue et la paix finiront par triompher.

**M. França Danese** (Brésil) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Khiari de son exposé.

Le Brésil regrette vivement les attaques menées ces derniers jours sur des zones peuplées en Ukraine, notamment à Odesa, qui ont encore alourdi le bilan humain et causé des dommages importants aux infrastructures civiles et au patrimoine culturel et historique ukrainien, comme la cathédrale de la Transfiguration. Nous prenons note avec inquiétude de la destruction d'installations portuaires et d'infrastructures de transport.

Nous appelons une nouvelle fois toutes les parties à respecter les obligations que leur font le droit international humanitaire, la Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé, et ses deux protocoles, la Convention de 1972 pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, et la résolution 2347 (2017), adoptée par le Conseil en mars 2017.

Depuis le début du conflit, l'UNESCO a recensé des dommages sur 270 sites culturels en Ukraine, dont 116 lieux de culte. Le Brésil se félicite que le déploiement à Odesa d'une mission de l'organisme soit prévu dans les prochains jours, afin de déterminer l'étendue des destructions après les récentes attaques.

Une fois de plus, nous soulignons qu'il est urgent de trouver une solution pacifique à ce conflit, en respectant pleinement la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine, ainsi que les préoccupations des parties impliquées en matière de sécurité. La poursuite des hostilités ne se soldera que par une augmentation du nombre de victimes, en particulier parmi les innocents et les plus vulnérables, et mettra en péril l'avenir de générations entières, compte tenu de l'ampleur de la destruction des infrastructures civiles et du patrimoine historique et culturel ukrainien. La reconstruction nécessitera également des ressources humaines et matérielles considérables et prendra des années.

**M. Fernandes** (Mozambique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général, Khaled Khiari, de ses importants éclairages.

Nous estimons que les attaques contre les ponts, les installations portuaires critiques et les infrastructures d'exportations céréalières de la mer Noire sont le signe d'une escalade notable de la guerre. Ces attaques pourraient déboucher sur une guerre commerciale à proprement parler et l'expansion du conflit aux eaux internationales pourrait être une de leurs conséquences imprévues. Nous craignons que les navires de pays tiers neutres empruntant ces routes navales cruciales ne soient pris pour cible, ce qui augmenterait le risque de dommages collatéraux et d'actions en représailles.

Le Mozambique exhorte toutes les parties à respecter pleinement les obligations qui sont les leurs en vertu du droit international, notamment celles de se conformer aux principes de distinction, de proportionnalité, de précaution et de protéger les civils et les infrastructures civiles. À cet égard, nous appelons instamment à la plus grande retenue et rappelons toutes les parties à leurs obligations au regard du droit international.

À mesure que le conflit s'intensifie et s'étend, les conséquences humanitaires empirent. Le spectre d'une crise des réfugiés plane sur la région. En outre, alors que les chances de relancer l'Initiative de la mer Noire s'amenuisent, les pénuries alimentaires mondiales s'aggravent et les options diplomatiques susceptibles d'aboutir à une désescalade sont de moins en moins nombreuses. Comme nous l'avons déjà affirmé, le Mozambique appelle à une cessation immédiate des hostilités et à la reprise de négociations directes entre les parties. Nous soulignons également qu'il importe d'étudier les différentes initiatives de paix, y compris celles proposées récemment par certains pays africains, afin de régler le conflit. Nous considérons que cette question revêt une extrême urgence et qu'elle doit être traitée dans le plein respect des objectifs et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies.

**M<sup>me</sup> Oppong-Ntiri** (Ghana) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Khiari de son exposé.

Rien qu'aujourd'hui, le Conseil a tenu deux séances sur la situation en Ukraine. Voilà qui illustre bien, hélas, les intérêts divergents qui marquent le conflit en cours et le caractère évolutif des complications que fait naître la poursuite de cette guerre. Nous appelons une nouvelle fois le Conseil et la communauté internationale tout entière à mettre de côté toute divergence et à tout faire pour aider les parties à mettre fin à cette guerre injustifiée.

L'intensification récente des violences auxquelles se livre la Fédération de Russie contre la ville portuaire d'Odesa suscite des inquiétudes relatives à la sécurité de la population civile. Nous savons que, en plus d'être moralement inacceptable, le fait de prendre des civils et des infrastructures civiles pour cible constitue une violation du droit international humanitaire et du droit des droits de l'homme. Nous nous associons donc à l'UNESCO pour condamner la multiplication des attaques contre un certain nombre de sites culturels, dont le centre historique d'Odesa, inscrit au patrimoine mondial de l'humanité. Nous rappelons la résolution 2347 (2017), qui condamne toute destruction illégale du patrimoine culturel pendant un conflit armé, et signalons que de tels actes peuvent constituer des crimes de guerre. Nous rappelons

également l'obligation qui est faite aux États de respecter la Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé et les Protocoles additionnels de 1977 aux Conventions de Genève.

Nous soulignons que les parties doivent entendre les appels à une cessation immédiate des hostilités. Nous sommes convaincus qu'une militarisation accrue du conflit, alimentée par les choix militaires manifestes des parties, ne changerait pas la dynamique du conflit sur le terrain. Selon nous, il est vain de recourir à la force dans les relations entre États aujourd'hui.

Tout en relevant les violations du droit international et de la Charte des Nations Unies, nous sommes également préoccupés par les répercussions du conflit sur la situation humanitaire mondiale. Les conséquences de la guerre sur les prix mondiaux des denrées alimentaires aggravent les conditions socioéconomiques dans de nombreux pays qui avaient déjà été frappés de plein fouet par les effets délétères de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Nous réitérons donc notre appel à la Fédération de Russie pour qu'elle cesse immédiatement ses attaques contre les biens culturels protégés par des instruments normatifs internationaux largement ratifiés, et nous demandons une fois de plus à la Fédération de Russie et à l'Ukraine de cesser leurs hostilités. Le dialogue est la voie que nous devons choisir et c'est le choix que nous devons soutenir.

**M<sup>me</sup> Shino** (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Khiari de son exposé.

Après que la Russie a mis fin à l'Initiative de la mer Noire la semaine dernière, son agression contre l'Ukraine s'est poursuivie et, dans certains cas, intensifiée. La Russie a utilisé des armes lourdes pour cibler des infrastructures civiles, notamment des entrepôts de céréales à Odesa, et a également lancé des attaques de drones contre des entrepôts de céréales à Reni, qui se trouve à environ 200 mètres de la Roumanie, de l'autre côté du Danube. En outre, elle a injustement désigné tous les navires à destination des ports ukrainiens comme transportant potentiellement des cargaisons militaires, ce qui signifie que les installations céréalières ukrainiennes et les navires civils en mer Noire pourraient également être pris pour cible. La Russie aurait par ailleurs posé de nouvelles mines marines près des ports ukrainiens.

Les actions répréhensibles de la Russie démontrent clairement sa stratégie implacable consistant à utiliser les réserves alimentaires mondiales comme une arme, avec de graves conséquences pour les personnes vulnérables du monde. Depuis que la Russie s'est retirée de l'Initiative de la

mer Noire, les rapports indiquent que les prix des céréales se sont envolés. Le Conseil doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour remédier à la situation dans les plus brefs délais. Le Japon condamne une fois de plus les actions de la Russie, qui prend le reste du monde en otage alors qu'elle rejette sur les autres la responsabilité des crises qu'elle a créées par son agression. Nous souhaitons également rappeler au Conseil que la destruction d'infrastructures civiles peut constituer une violation du droit international humanitaire.

Aux graves conséquences de l'agression sur les civils s'ajoute la récente frappe de missiles russe sur Odesa, qui a fait des victimes civiles et endommagé un certain nombre de sites culturels importants protégés par la Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, notamment la cathédrale de la Transfiguration. Selon l'UNESCO, pas moins de 270 sites culturels ukrainiens ont été endommagés depuis le début de l'agression russe, notamment des sites religieux, des musées, des bâtiments d'importance historique, des monuments, des bibliothèques et d'autres encore. Le patrimoine culturel incarne l'identité et l'histoire propres non seulement à une nation, mais aussi à l'humanité tout entière. Attaquer et endommager le patrimoine culturel équivaut donc à attaquer ce qui fait l'identité d'un peuple. Le Japon affirme que toute atteinte au patrimoine culturel est totalement inacceptable et exhorte vivement toutes les parties concernées à respecter tous les instruments internationaux pertinents, notamment la résolution 2347 (2017) et la Convention de La Haye de 1954 de l'UNESCO, ainsi que ses deux protocoles.

Nous souhaitons remercier l'UNESCO du soutien indéfectible qu'elle apporte aux autorités ukrainiennes afin de sauvegarder le patrimoine culturel de l'Ukraine. Le Japon a versé plus de 4,5 millions de dollars à l'UNESCO pour appuyer ses activités en Ukraine, notamment la surveillance par satellite des zones prioritaires et la réparation des sites endommagés. Notre engagement à aider l'Ukraine à protéger et à préserver son patrimoine et ses biens culturels reste inébranlable.

Soyons clairs. Les souffrances que nous observons en Ukraine et ailleurs dans le monde sont le résultat de l'agression non provoquée de la Russie. La Russie doit y mettre fin et retirer immédiatement, complètement et inconditionnellement ses troupes et son équipement militaire de l'ensemble du territoire internationalement reconnu de l'Ukraine.

**M. Abushahab** (Émirats arabes unis) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Khiari de son exposé.

Les destructions et les dommages subis par Odesa sont un nouveau rappel des coûts matériels et immatériels de la guerre pour les civils, les biens de caractère civil et le patrimoine culturel. Depuis février 2022, près de 25 000 victimes civiles ont été recensées en Ukraine, dont plus de 9 000 morts et près de 16 000 blessés. Malgré les exhortations de la communauté internationale, la destruction des infrastructures civiles essentielles en Ukraine se poursuit, les dégâts étant estimés à plusieurs milliards de dollars. Et comme mentionné précédemment, l'UNESCO a confirmé que 270 sites culturels en Ukraine avaient été endommagés depuis le début de la guerre.

Le bilan de la guerre est lourd et le chemin de la reconstruction et de la guérison sera long et ardu. Tant que la guerre se poursuivra, le niveau de destruction ne fera qu'augmenter. Le coût humain est déjà trop élevé, mais il le sera encore plus demain et après-demain. Cette réalité de la guerre en cours cause des souffrances indicibles aux civils et laisse des blessures qui ne se refermeront pas facilement. Comme nous l'avons dit plus tôt dans la journée (voir S/PV.9385), le patrimoine culturel, en particulier dans les lieux d'échanges culturels, est un prisme à travers lequel nous pouvons voir notre humanité commune. Ses dégâts et sa destruction sont une perte pour nous tous.

Nous réitérons notre appel aux parties pour qu'elles respectent les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire afin d'assurer la protection des civils et des infrastructures civiles. Les biens de caractère civil ne doivent jamais être la cible d'attaques. Nous réaffirmons aujourd'hui que nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que la guerre cède la place à une paix juste et durable, conformément à la Charte des Nations Unies et dans le respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

**M. Hauri** (Suisse) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Khaled Khiari pour son exposé.

Depuis la décision de la Russie, la semaine dernière, de ne pas prolonger l'Initiative de la mer Noire, la population d'Odesa traverse des nuits que personne ne devrait avoir à vivre. La Suisse est consternée par la forte augmentation des attaques russes sur la côte de la mer Noire, qui ont causé des victimes civiles et détruit des habitations, des infrastructures portuaires et des silos à grain. Ce dimanche, plusieurs sites culturels ont été endommagés dans le centre d'Odesa, une zone pourtant protégée par la Convention du patrimoine mondial, à la suite d'une autre frappe russe, y compris, nous l'avons entendu, la cathédrale orthodoxe de la Transfiguration. La Suisse condamne cette dernière série d'attaques dans

le cadre de l'agression militaire russe contre l'Ukraine. J'aimerais faire trois observations à cet égard.

Premièrement, ces 10 derniers jours, nous assistons à une augmentation des attaques touchant directement les civils et les infrastructures civiles. Nous rappelons que les attaques sans discrimination ou disproportionnées sont interdites par le droit international humanitaire et doivent cesser impérativement. Cela s'applique également aux infrastructures humanitaires, incluant le personnel et les biens sanitaires, qui bénéficient en outre d'une protection spéciale. Dans ce contexte, la Suisse déplore les dommages causés récemment, dans le cadre d'une attaque d'artillerie russe, à un centre culturel qui servait d'infrastructure humanitaire à Chasiv Yar, dans la région de Donetsk.

Deuxièmement, les attaques touchant les zones protégées par la Convention du patrimoine mondial représentent une grave atteinte au patrimoine culturel de l'Ukraine. L'UNESCO dénombre 270 sites culturels endommagés depuis février 2022. La Suisse partage les craintes du Secrétaire général et de l'UNESCO, selon lesquelles l'agression militaire russe représente une menace croissante pour la culture ukrainienne. Ce ne sont pas seulement des murs qui s'effondrent, c'est un patrimoine culturel qui est menacé. Nous appelons au strict respect des obligations du droit international concernant la protection des biens culturels, y compris la Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé. Nous rappelons aussi que la destruction intentionnelle de biens culturels peut constituer un crime de guerre, comme le prévoit le Statut de Rome et tel que réaffirmé par le Conseil dans sa résolution 2347 (2017).

Troisièmement, la décision de la Russie de ne pas prolonger l'Initiative de la mer Noire, et ses attaques contre les villes portuaires ukrainiennes ont un impact au-delà de l'Ukraine. Nous redisons notre profond désarroi face aux conséquences potentiellement désastreuses pour la sécurité alimentaire mondiale et nous appelons la Russie à revenir sur sa décision. Les attaques contre les installations portuaires, y compris sur le Danube à proximité de la frontière roumaine, ainsi que les menaces contre la navigation civile, présentent un dangereux potentiel d'escalade. Nous appelons à la retenue et exprimons notre soutien aux efforts du Secrétaire général et d'autres acteurs, y inclus le Gouvernement turc, pour faciliter le libre accès aux marchés mondiaux des produits alimentaires et des engrais.

Alors que les frappes continuent dans le sud de l'Ukraine, la population s'emploie à reconstruire sa ville, son pays et son avenir. Nous portons l'espoir que ces efforts

permettront à la ville d'Odesa de renaître de ses cendres, comme ce fut le cas pour la cathédrale de la Transfiguration par le passé. La Suisse réaffirme sa solidarité et son soutien à l'Ukraine dans la poursuite de sa reconstruction.

**M. Camilleri** (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Khiari de son exposé.

La semaine dernière à peine, la Fédération de Russie a décidé de se retirer de l'Initiative de la mer Noire. Elle a pris cette décision en sachant pertinemment qu'elle risque sérieusement de réduire à néant tous les acquis obtenus au cours de l'année écoulée. C'est une décision qu'elle a prise intentionnellement, en ayant conscience qu'elle risquait d'exacerber une situation déjà exceptionnellement difficile sur le plan de la sécurité alimentaire. Depuis, la Fédération de Russie a attaqué à plusieurs reprises le port ukrainien d'Odesa, centre névralgique des exportations céréalières, et a délibérément pris pour cible les infrastructures portuaires et les installations de stockage alimentaire. Ces attaques ont dans le monde entier des répercussions collatérales qui menacent d'avoir des effets délétères pour des millions de personnes, en particulier dans les pays en développement. Nous, Conseil de sécurité, devons suivre la situation de près et envisager de rechercher de nouvelles options, le cas échéant, pour veiller à ce que l'approvisionnement alimentaire reste aussi fluide que possible malgré cette décision. Un déluge de frappes s'est également abattu sur les bâtiments administratifs, culturels, religieux et résidentiels, faisant des morts parmi les civils.

La destruction, par la Russie, des sites religieux et lieux de culte de l'Ukraine est consternante. L'Institut ukrainien pour la liberté religieuse et l'UNESCO ont répertorié des centaines de sites religieux qui ont été détruits, endommagés ou pillés en conséquence de l'invasion russe. À ce bilan, il faut désormais ajouter l'attaque de dimanche contre la cathédrale de la Transfiguration à Odesa, qui est située au cœur du centre historique de la ville, lequel est classé au patrimoine mondial de l'UNESCO. De tels actes peuvent être constitutifs de crimes de guerre. Ils sont également une attaque directe contre l'identité de l'Ukraine et aggravent encore les souffrances déjà immenses de la population ukrainienne. Ils sont une illustration de plus du mépris total que voue la Russie à la Charte des Nations Unies, au droit international et à la vie humaine elle-même. Nous continuons de le dire avec fermeté : les auteurs de ces actes doivent en répondre.

À cet égard, nous avons salué la création, la semaine dernière, du Centre international chargé des poursuites pour le crime d'agression contre l'Ukraine et l'établissement du registre des dommages causés par

l'agression de la Fédération de Russie. Ce sont là deux étapes importantes qui permettront d'appliquer le principe de responsabilité et de garantir le droit à réparation des citoyens ukrainiens, des personnes morales ukrainiennes et de l'État ukrainien. Il faudra se souvenir de chaque dégât et de toute la dévastation que la guerre d'agression de la Russie aura causés en Ukraine. Les attaques déplorables et inacceptables sur lesquelles nous nous sommes arrêtés aujourd'hui sont une évolution inquiétante de plus qui vient s'ajouter à une longue série d'événements graves et préoccupants résultant directement de la guerre insensée, injustifiée et non provoquée de la Russie. Nous ne devons jamais oublier que les attaques dirigées contre les civils et les biens indispensables à la survie de la population civile sont interdites par le droit international humanitaire. De la même manière, nous demandons avec force à la Russie de faciliter la recherche des enfants ukrainiens et de veiller à la réunification des familles.

Enfin, nous soulignons également que la libération de l'Ukraine et le plein rétablissement de sa souveraineté et de son intégrité territoriale, à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, est le seul moyen qui nous permettra d'instaurer une paix juste et durable. Ce faisant, nous rétablirons également le respect de la Charte.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante du Royaume-Uni.

Avant tout, je m'associe aux autres orateurs pour remercier le Sous-Secrétaire général Khiari de son exposé instructif.

Depuis qu'elle a mis fin à l'Initiative de la mer Noire, la semaine dernière, la Russie a fait s'abattre un nouveau déluge de frappes sur les villes ukrainiennes. Dimanche, la Russie a attaqué le centre d'Odesa, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, faisant des dizaines de blessés, dont quatre enfants. Parmi les bâtiments gravement endommagés, comme nous l'avons entendu, figure la cathédrale de la Transfiguration, la plus grande église orthodoxe d'Odesa. La cathédrale de la Transfiguration aura été bombardée deux fois : en 1936 sur l'ordre de Staline et, aujourd'hui, sur celui de Poutine. Cet acte de vandalisme culturel et religieux a frappé au cœur de la communauté civile et a été condamné par la Directrice générale de l'UNESCO. L'agression de la Russie contre l'Ukraine a tracé un large sillon de destruction à travers le pays. L'UNESCO a confirmé que plus de 270 sites culturels ou historiques avaient été endommagés, notamment des bibliothèques, des églises, des théâtres, des musées et des bâtiments commémoratifs. Des milliers d'œuvres d'art et autres objets ont été volés.

La Russie impose ses lois et ses systèmes éducatifs en Ukraine, rogne sur les médias ukrainiens et restreint l'utilisation des langues autochtones, et tente d'endoctriner les enfants ukrainiens en les transférant de force en Russie. La Russie s'emploie à détruire l'histoire, l'identité et le patrimoine culturel de l'Ukraine. Avec ces frappes, la Russie porte également un coup aux populations les plus affamées de la planète. En prenant pour cible les ports ukrainiens sur la mer Noire et le Danube, la Russie tente de nuire à la capacité de l'Ukraine d'exporter des denrées alimentaires. Elle a déjà détruit des dizaines de milliers de tonnes de nourriture et entravé l'aptitude de l'Ukraine à stocker ses prochaines récoltes, ce qui a fait grimper les prix alimentaires dans le monde.

Nous sommes solidaires du peuple ukrainien tandis qu'il reconstruit son pays après les attaques russes, et nous appuyons pleinement les efforts constants que déploie l'ONU pour approvisionner les marchés mondiaux en nourriture. La Russie n'essaie même pas de dissimuler le cynisme et la cruauté de sa guerre illégale. Elle tente de mettre l'Ukraine à genoux et d'avoir la communauté internationale à l'usure. Mais l'Ukraine ne pliera pas, et notre appui à l'Ukraine ne faiblira pas, au sein du Conseil de sécurité non plus.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Je donne la parole au représentant de l'Ukraine.

**M. Kyslytsya** (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je prends acte de la présence silencieuse et résiduelle du représentant du régime de Poutine, qui occupe le siège permanent de l'Union soviétique. Je tiens à remercier la présidence britannique du Conseil de sécurité d'avoir organisé la présente séance à la demande de la délégation ukrainienne.

Vendredi dernier, nous avons informé le Conseil de sécurité des attaques délibérées auxquelles se livrait la Russie dans la région d'Odesa immédiatement après s'être retirée de l'Initiative de la mer Noire. Depuis lors, la Russie a intensifié sa terreur à coup de missiles contre Odesa. Le 23 juillet, elle a effectué sa cinquième frappe aérienne consécutive, bombardant le centre-ville d'Odesa avec 19 missiles de différents types, y compris des missiles antinavires. Nous rappelons que l'utilisation de missiles antinavires contre des cibles terrestres en fait des armes de faible précision frappant aveuglément et sans discrimination. En conséquence, le centre historique d'Odesa, classé au patrimoine mondial de l'humanité, a subi d'importants dégâts. La salve de missiles russes a touché 29 sites historiques et culturels, dont des musées

et des bâtiments religieux et résidentiels. Comme il est indiqué dans la déclaration de l'UNESCO :

« Perpétrée deux semaines seulement après celle qui a détruit un bâtiment historique à Lviv, cette attaque est la deuxième à ce jour touchant une zone protégée par la Convention du patrimoine mondial, en violation de la Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé. Cette attaque a également coïncidé avec la destruction du Centre culturel d'art populaire et d'éducation artistique de la ville de Mykolaiv, à une centaine de kilomètres de là ».

Une évaluation préliminaire effectuée à Odesa a révélé des dégâts infligés à plusieurs musées situés dans la zone tampon des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, notamment le musée archéologique d'Odesa, le musée maritime d'Odesa et le musée de la littérature d'Odesa. Ils avaient tous été marqués par l'UNESCO et les autorités locales du Bouclier bleu, le signe distinctif de la Convention de La Haye de 1954. Au total, près de 50 bâtiments ont été endommagés ou détruits dans cette attaque, dont quatre écoles, cinq jardins d'enfants et deux établissements d'enseignement extrascolaire. Le bâtiment du Consulat de Grèce a également été endommagé. Il s'agit du deuxième bureau consulaire à Odesa à être touché par la terreur russe. Pas plus tard que la semaine dernière, le consulat de Chine a été endommagé par une autre attaque du même type.

Le plus terrible, c'est que chaque attaque russe alourdit le bilan des morts parmi la population civile. La dernière frappe sur Odesa, dans la nuit du 23 juillet, a tué un civil et blessé 22 personnes. Nous saluons le message clair du Secrétaire général, qui a fermement condamné l'attaque de missiles lancée par la Fédération de Russie contre Odesa. Les préoccupations du Secrétaire général concernant la menace croissante qui pèse sur la culture et le patrimoine ukrainiens sont tout à fait justifiées, car tous deux sont considérés par l'agresseur russe comme des cibles majeures dans ses tentatives d'élimination de l'identité ukrainienne.

Les céréales et autres denrées alimentaires ukrainiennes restent une autre cible que la Russie tente d'éliminer, sans se soucier le moins du monde des graves conséquences pour la sécurité alimentaire mondiale. À cette fin, l'agresseur poursuit ses attaques contre les infrastructures portuaires et les installations de stockage de céréales dans le sud de l'Ukraine. Le 24 juillet, la Russie a lancé des drones d'origine iranienne pour attaquer Reni, une ville portuaire de la région d'Odesa située sur le Danube. Trois entrepôts remplis de céréales ont été détruits. Ces actes

d'agression appellent une réponse forte. Sinon, la Russie sera encouragée à mettre encore plus en péril la sécurité en mer Noire en attaquant des navires civils et en posant des mines supplémentaires dans les eaux adjacentes au littoral ukrainien. Il y a des raisons de croire que la Russie prépare de telles attaques dans le but d'accuser l'Ukraine et de décourager les navires d'autres pays d'entrer dans les eaux ukrainiennes et d'utiliser les ports ukrainiens.

Nous réaffirmons que le blocus russe des ports ukrainiens, la destruction de leurs infrastructures, l'obstruction des exportations de céréales et l'intimidation des navires marchands étrangers doivent être considérés comme une attaque contre la liberté de navigation. Ces agissements visent également à éliminer un concurrent sur le marché, faisant ainsi délibérément grimper les prix mondiaux des denrées alimentaires pour réaliser un profit aux dépens des millions de personnes dans le monde qui en souffriront.

Odesa n'est pas le seul endroit où l'armée russe accroît l'ampleur des destructions et le nombre de victimes, en particulier parmi les enfants. Le 24 juillet, la Russie a délibérément bombardé avec des lance-roquettes multiples la ville de Kostiantynivka dans la région de Donetsk. Trois personnes, dont deux enfants, ont été tuées ; six autres personnes, dont quatre enfants, ont été blessées. Les forces russes ont insidieusement et cruellement attaqué la ville dans la soirée, prenant pour cible un étang où se détendaient des familles avec leurs enfants. Les enfants ukrainiens qui ont été piégés dans les territoires occupés de l'Ukraine sont maintenant soumis à un endoctrinement et à une propagande anti-ukrainienne visant à leur instiller la haine de l'Ukraine, de sa langue, de sa culture et de son histoire. À cette fin, l'administration de l'occupation russe a envoyé des enfants en Crimée occupée, dans la Fédération de Russie et au Bélarus pour de prétendus vacances et loisirs. Le nombre de voyages organisés pour des groupes d'enfants a considérablement augmenté, non seulement vers la Crimée et la région de Krasnodar, plus proches sur le plan territorial, mais aussi vers l'Extrême-Orient russe. Il est prévu de retirer au moins 30 000 enfants des territoires temporairement occupés de l'Ukraine. L'objectif principal de ces « loisirs » pour les enfants ukrainiens est prétendument d'« assurer l'intégration socioculturelle des enfants dans la société russe », ce qui signifie en fait un lavage de cerveau agressif. Selon les informations disponibles, depuis le début de l'invasion, plus de 3 000 enfants ukrainiens ont été transférés au Bélarus depuis les régions de Donetsk et de Luhansk temporairement occupées, sous le couvert d'une prétendue remise en forme médicale.

Hier, la Douma d'État de la Fédération de Russie a adopté une loi sur le relèvement de l'âge maximum de la conscription. Lors de la présentation du projet, le Président de la commission de la défense de la Douma, M. Kartapolov, ancien général de haut rang de l'armée russe, a ouvertement déclaré que « cette loi a été rédigée en vue d'une grande guerre, d'une mobilisation générale, et que cette grande guerre se fait déjà sentir ». Au lieu de rechercher la paix, ils continuent à rêver d'une grande guerre dans laquelle l'Ukraine ne serait pas la seule cible. Les menaces de Lukashenko, allié de Poutine, concernant les intentions du groupe Wagner « de pousser vers l'ouest, vers Varsovie, vers Rzeszow » sont un autre exemple qu'ils ne veulent nullement procéder à une désescalade.

Qu'il me soit permis également de rappeler que, contrairement à la Russie, qui ne cherche qu'à intensifier la guerre, l'Ukraine a proposé la formule de paix, dont les principes fondamentaux s'alignent sur la résolution relative aux principes de la Charte des Nations Unies sous-tendant une paix globale, juste et durable en Ukraine (résolution ES-11/6 de l'Assemblée générale), appuyée par 141 voix à l'Assemblée générale (voir A/ES-11/PV.19). Elle inclut, entre autres, la sécurité alimentaire, que la Fédération de Russie tente désespérément de compromettre par ses attaques armées dévastatrices et ses blocus maritimes contre mon pays. La formule de paix présentée par le Président Volodymyr Zelenskyy en novembre 2022 reste aujourd'hui le seul guide indiquant la voie à suivre pour rétablir une paix juste et durable, la stabilité dans la région et un ordre mondial fondé sur l'état de droit. Nous appelons les États Membres à se joindre à l'initiative et à participer à la mise en œuvre des différents éléments de cette formule.

La seule façon d'éviter une nouvelle détérioration et une extension du champ de la guerre est de maintenir la solidarité et la vision commune quant à la nécessité de rétablir le respect des principes consacrés par la Charte des Nations Unies ; d'assurer la défaite militaire de la Russie en Ukraine et de faire en sorte que les responsables du crime d'agression, des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité répondent de leurs actes ; et de priver la Russie de la capacité de mener des guerres et d'infliger des dommages à ses voisins et aux populations du monde entier.

Pour conclure, je m'associe à la demande des orateurs et oratrices qui m'ont précédé et ont affirmé que le Conseil doit – je le répète – doit agir.

*La séance est levée à 12 h 40.*